



Universités & Territoires

n°120

5/11/2017



éditorial

Attractivité et logement !



par Nicolas
Delesque
Directeur de la
publication

Attractivité et logement ! Deux notions que nous avons voulu accoler pour cette 2^e édition des Rendez-Vous du Logement Etudiant et interroger les conditions de leur développement propre et complémentaire.

Nous avons souhaité les traiter ensemble car, si du premier abord, l'attractivité relève d'une volonté politique, et le logement une condition nécessaire à cette

volonté, la réalité est différente.

L'attractivité n'est plus un choix, elle est aussi une nécessité pour les établissements pour exister dans un « marché » globalisé de l'enseignement supérieur. Attirer une part croissante d'individus qui souhaitent se former, qui par ailleurs ont globalement acquis les outils de leur mobilité, est devenu un objectif pour ces établissements et pour leurs territoires. Dès lors, si l'attractivité est devenue une condition nécessaire pour subsister, donc se singulariser, il convient d'en formaliser ses contours et mettre en valeur ses atouts.

Au delà du modèle médiatisé des universités de prestige, caricature réservée à quelques établissements et territoires « exceptionnels », quels modèles construire et sur quels critères de différenciation positive. En d'autres termes, y

a-t-il une voie alternative dans cette compétition, à la recherche de grandeur, de performance, de productivité, de court terme...

L'attractivité peut-elle aussi se construire sur le confort, le bien-être, la bienveillance et donc l'accueil ? L'attractivité peut-elle s'adresser aussi à des populations qui jusqu'aujourd'hui étaient peu mobiles, ou peu concernées par l'enseignement supérieur et qui doivent trouver leur place dans notre société de la connaissance.

Ces Rendez-vous du Logement Etudiant essaieront de jeter les bases de partenariats riches entre les différents acteurs concernés pour s'assurer que quelque soit le modèle de développement choisi, le logement ne reste pas la zone grise de nos politiques d'attractivité. ■



Rendez-vous 2017 du Logement étudiant

2^{ÈME} ÉDITION DES RDVLE

21 NOVEMBRE 2017 - UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

Le rôle du logement étudiant dans l'attractivité des Universités et de leurs territoires

Les Rendez-vous du logement étudiant sont un moment où ceux qui participent au développement des résidences pour étudiants peuvent échanger et partager leurs innovations.

Les Rendez-vous du logement étudiant sont conçus pour développer le dialogue entre les parties prenantes du logement étudiant : professionnels, pouvoirs publics, usagers...

Les Rendez-vous du logement étudiant sont organisés à Paris-Dauphine, une université qui s'implique dans le logement étudiant.

Les Rendez-vous du logement étudiant sont une initiative d'*Universités & Territoires* et d'ADELE, en partenariat avec l'université Paris-Dauphine, avec le soutien de différents acteurs.

MAJOR PARTENAIRES :



PARTENAIRES :



PARTENAIRE PREMIUM :



MATINÉE

Inauguration 9h/10h

Au cours de cette séance inaugurale, l'équipe des RDVLE et Isabelle HUAULT Présidente de l'Université Paris-Dauphine accueilleront comme lors de la 1^o édition les ministres du logement et de l'enseignement supérieur¹.

Table-ronde 10h - 12h

Cette table-ronde accueillera dans l'amphi Raymond Aron un débat autour du rôle du logement étudiant dans l'attractivité des Universités et de leurs territoires.

La hausse continue des effectifs de l'enseignement supérieur, la mobilité toujours plus nécessaire à la réussite de son parcours de formation et la recherche d'attractivité internationale de nos établissements nous rappellent que l'effort à fournir pour augmenter le nombre de logements dédiés aux étudiants et chercheurs est toujours d'une brûlante actualité.

Le débat sera introduit par une présentation des premiers résultats d'une étude RDVLE – CPU – CDC sur les initiatives « logement étudiant » menées par les établissements d'enseignement supérieur.

1- Sous réserve.

Interviendront notamment :

- Mathias BERNARD – Président de l'Université de Clermont-Auvergne et Président de la commission Vie Étudiante à la CPU ;
- Des représentants d'établissements ESR : Strasbourg, Toulouse, UPEC ;
- Laurent BATSCH, Président de la Fondation Paris-Dauphine ;
- Catherine VAUTRIN, Présidente de Reims Métropole et de l'AVUF ;
- Des représentants de collectivités et d'associations d'élus : FNAU et Ville de France ;
- Philippe NICOLET, Président de l'AIRES et du Groupe Réside Études ;
- Des acteurs de la promotion ou de l'investissement dans l'immobilier à destination des jeunes et étudiants ;
- Emmanuel GIANNESINI, Président du CNOUS ;
- Des représentants des Bailleurs sociaux, d'Action Logement et de Visale ;
- Des acteurs du monde étudiants Jimmy LOSFELD, Président de la FAGE, Christophe PARIS, Directeur de l'AFEV.

A côtés 12h - 14h

Salon avec exposants, espace de rencontre, buffet déjeunatoire.

Comment participer et s'inscrire ?

www.rdvle.com
contact@rdvle.com

APRÈS-MIDI

Deux séances de 4 ateliers en parallèle sont programmées.

Première série d'ateliers 14h - 15h30

1 - La sécurité des résidences

« Votre résidence est-elle sûre ? Nous ne voulons plus aller dans ce quartier ? Comment éviter le squat dans le hall de ma résidence ? » toutes ces réflexions entendues par les opérateurs publics et privés du logement étudiant montrent que la sécurité, dans et autour des résidences pour étudiants, est un enjeu essentiel pour allier tranquillité et convivialité.

Cet atelier d'échanges de pratiques permettra à des professionnels de rencontrer des experts en sécurité et de confronter leurs expériences.

2 - L'avis étudiant

L'hébergement est une problématique importante pour la réussite du parcours d'étude et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Par delà la question du prix et des aspects contractuels (bail, garantie, caution etc..) cet atelier donnera la parole à des étudiants et à des structures en lien direct avec le monde étudiant pour qu'ils expriment leurs attentes sur les services, l'animation, l'ambiance, l'aménagement dans et autour de leur logement ?

Intervenants : Alexis HER, Élu au Cnous, Vice Président affaires sociales FAGE, Kapseurs et responsable du suivi des colocataires de l'AFEV, Corine DURAND et Christèle DORAY, Responsables relations clients chez ADELE

3 - Construire sur les campus

universitaires

Dans les Établissements d'enseignement supérieur, la réhabilitation de certains bâtiments et le développement de nouvelles infrastructures sont les priorités en cours au moment où ils sont invités à prendre leur autonomie et développer leurs attractivités. Est ce une opportunité pour y construire des résidences pour étudiants ?

Au moment où tous ces sujets sont en discussion, Il s'agira d'éclairer les professionnels sur les politiques publiques à l'œuvre et d'assurer une esquisse d'éclairage juridique sur les montages possibles

Intervenants : Florence DAVID, associée au cabinet Earth Avocats, Simon LARGER Chef du département de la stratégie patrimoniale du MESR.

4 - À propos des bâtiments : rénovation, évolution, réhabilitation

Usure du temps, évolution des usages, nouvelles normes,... une résidence est soumise à de multiples contraintes si elle veut rester attractive. Quel que soit le gestionnaire, la réhabilitation est un enjeu majeur pour le parc des résidences pour étudiants.

La réhabilitation de bâtiments, universitaires ou non, la rénovation d'immeubles de logements peuvent aussi être des solutions de productions de nouvelles places dédiées à cette population en croissance continue.

Intervenants : Christian CHAZAL, Directeur du Crous de Lyon, Thomas VALLET et Sylvie LAIRE responsables du secteur étudiant chez Est Métropole Habitat, et un représentant du Groupe Réside Études.

Seconde série d'ateliers 15h45 - 17h15h

UNE INITIATIVE DE



EN PARTENARIAT AVEC :



AVEC L'EXPERTISE DE :



5 - Le taux d'occupation des résidences

Semestrialisation, échanges internationaux, multiplications des stages... L'année universitaire se réduit et se fractionne. Cela a un impact direct sur les durées de séjour des étudiants et augmente le risque de vacances pour les exploitants.

L'accueil d'autres publics est-elle la une solution pérenne ? Peut-on promouvoir l'échange de logements entre étudiants ? Peut-on envisager des collaborations avec les établissements pour envisager des calendriers plus harmonieux ?

Intervenants : Corine VADE, directrice du Crous de Nantes, Anne GOBIN, directrice générale de l'Arpej, Karen PIERCE, responsable logement à l'Université GeorgiaTech-Metz

6 - Le bien-être en résidence

L'arrivée sur un nouveau territoire, c'est aussi un réseau social, des engagements dans des activités sportives ou culturelles, qu'il s'agit de reconstruire, voir une culture à s'approprier pour bien vivre sa nouvelle vie.

Les exploitants et gestionnaires de résidence deviennent de fait le premier interlocuteur pour ces jeunes en cas de problèmes de la vie quotidienne ou de recherche d'information. Comment les professionnels peuvent-ils les accompagner et les soutenir? Jusqu'où peut aller leur rôle sans être formés ? Quels acteurs peuvent-ils mobiliser ?

Intervenants : Cyril ROAT, directeur de la communication de SMERRA-SMEREBSMECO, Fanny SAUVADE, directrice et fondatrice d'aPSYtude, Élise RENAUDIN, Directrice Économie Sociale et Solidaire de l'AFEV, Pierre RICHTER, directeur du Crous de Aix-Marseille.

7 - Le logement étudiant hors des

métropoles

La présence d'établissements d'enseignement supérieur s'est généralisée dans les villes moyennes depuis les années 90. Dans ces territoires, le marché du logement y est parfois détendu et les acteurs du logement étudiant sont peu présents.

Comment répondre aux besoins et proposer une offre avec les acteurs locaux ?

Intervenants : Michel HEINRICH, Maire d'Épinal / Ville de France, Françoise GOINEAU, directrice des produits spécifiques chez Espacil Habitat, Nathalie MONT-DESFONTAINES, Directrice Générale Adjointe de Troyes Champagne Métropole / AVUF.

8 - Programme, plan, schéma ... et logement étudiant

La production de logement étudiant est un sujet ancien mais très peu pris en compte dans les politiques d'habitat. La donne est en train d'évoluer. De fait, la prise en compte des publics spécifiques comme les étudiants est un thème en développement dans les documents de programmation locale.

Dans le même temps, les grands plans nationaux se succèdent, affichant des objectifs globaux et faisant souvent l'impasse sur une qualification précise de la demande.

Intervenants : Zoé CHALOIN, Chargé de mission à la FNAU, Marc PREVOT, délégué interministériel Plan 40 000, Delphine PICARD et Agnès TRANCHANT, Service Université de la Métropole de Lyon, Isabelle ROUDIL, membre du CESE, auteure de « Au bonheur des territoires : comment mieux répondre aux besoins en logements dans les territoires ? »

Cocktail de clôture 18h30

UNE INITIATIVE DE



EN PARTENARIAT AVEC :



AVEC L'EXPERTISE DE :



Universitaire **parlementaire**

Madame la députée, Valérie Gomez-Bassac, élue en juin dernier connaît bien l'Université Française pour y enseigner le Droit à l'Université de Toulon. S'intéressant fortement à la vie étudiante et membre de la commission des affaires Culturelles et de l'Education de l'Assemblée Nationale, nous l'avons interrogée sur cette question.



L'éducation et la formation des jeunes sont des priorités des gouvernements successifs avec cet objectif d'avoir plus de 50% d'une classe d'âge diplômé de l'ESR. Et pourtant il y a jusqu'à maintenant peu de travaux parlementaires sur ce sujet et sur l'enseignement supérieur en général ?

Dans un contexte de profondes mutations sociales, économiques et politiques, avec l'émergence de l'intelligence artificielle, du développement important de la robotisation et de la numérisation, l'élévation du niveau de qualification est devenu un véritable enjeu. En qualité de législateurs, nous devons avoir une vision sur du long terme, où la formation n'est plus une course contre la montre mais un continuum permettant d'apprendre et de se former «tout au long de la vie». Le système d'enseignement supérieur doit être un espace pluriel, s'appuyant sur les compétences de chaque établissement afin de repousser les frontières de la connaissance par une

recherche d'excellence et permettre le développement de hautes compétences actualisées. En tant que Parlementaires, nous devons aussi nous saisir d'un certain nombre d'urgences. Nous avons hérité, des gouvernements précédents, d'une plateforme d'Admission Post-Bac qui a montré ses plus grandes limites à la rentrée dernière. Sans l'action du gouvernement et des universités, plusieurs dizaines de milliers de bacheliers se seraient retrouvés sans formation. En outre, on ne pouvait se satisfaire du taux de décrochage important dans ces études exigeantes, qui démoralisait les étudiants et représentait un coût énorme tant pour eux que pour l'Etat. Cette situation n'était plus acceptable. Nous travaillerons d'ici la fin de l'année sur un Projet de Loi mettant un terme au tirage au sort et visant à améliorer la réussite dans l'enseignement supérieur par l'accompagnement accru des lycéens dans leur orientation et une formation complémentaire des nouveaux étudiants qui en ont le plus besoin.

L'accompagnement de la vie étudiante, et en particulier la question du logement étudiant, est considérée comme un facteur essentiel de la réussite des étudiants et de la mise en œuvre d'une réelle politique d'égalité des chances dans l'ESR. Comment améliorer encore cette politique pour aller plus loin dans la démocratisation de l'ESR ?

Je pense que le cap fixé par le Président de la République- et mis en œuvre par le Gouvernement- va dans le sens d'une réelle démocratisation, considérant que l'organisation de la vie étudiante est cruciale pour améliorer les conditions d'études. La distance entre le logement

et le lieu d'études impacte la chance de réussite des étudiants qui mettent le plus de temps à se rendre dans leur faculté. En outre, le logement grève près de la moitié le budget des étudiants qui doivent pour 25% d'entre eux se salarier pour conserver un toit au-dessus de leur tête. Avec 100.000 logements étudiants disponibles supplémentaires d'ici la fin du quinquennat, la généralisation des dispositifs de cautionnement (VISALE) et la poursuite de l'expérimentation d'encadrement des loyers sur les territoires en tension, l'accès au logement autonome sera facilité et son coût diminué pour les étudiants. De trop nombreux étudiants renoncent également aux soins, c'est pourquoi la santé fait l'objet d'une attention particulière. Suite aux multiples dysfonctionnements des mutuelles étudiantes, le Gouvernement souhaite non seulement protéger les étudiants en les rattachant au régime général de la sécurité sociale, mais de surcroît leur cotisation sera assurée par la solidarité intergénérationnelle, augmentant considérablement leur pouvoir d'achat. Par ailleurs, l'accès aux services de santé sera facilité par la création de 10 centres de santé étudiante d'ici les deux prochaines années. Enfin, il est nécessaire de rendre notre système d'aides sociales plus juste et plus simple. A cette fin, le Gouvernement entend ouvrir un chantier de simplification des aides aux étudiants et étudier la faisabilité d'une aide globale d'autonomie refondant différents dispositifs existants. De plus, dès la rentrée prochaine, les étudiants pourront bénéficier d'une avance sur leur bourse pour faire face aux coûts spécifiques de la rentrée. Par ailleurs, l'absence d'aide à la mobilité constituant un frein majeur pour la poursuite d'études, le Gouvernement

entend proposer un dispositif dédié à la rentrée prochaine.

L'Université Française a souvent laissé le soin aux Crous ou aux Collectivités locales d'organiser l'accueil de ses étudiants. L'importance prise par la mobilité au cours des différents cursus supérieurs ne va-elle pas obliger les universités à être aussi acteur dans ce domaine et développer des actions pour se rendre attractive ?

Si les CROUS ont une expertise dans les politiques sociales en faveur des étudiants, ils ne peuvent s'imposer en acteurs exclusifs. De nombreuses questions plus transversales ont un impact

sur les étudiants comme le transport. Je pense qu'on a perdu beaucoup en efficacité en menant de nombreuses politiques sans coordination et en ne prenant pas en compte les compétences de chaque acteur. Le plan d'amélioration de la qualité de la vie étudiante introduit par la loi Fioraso posait un premier jalon, mais a montré une limite en n'impliquant pas nécessairement les collectivités territoriales. On a trop souvent fonctionné à l'envers, avec des idées qui ne trouvaient pas de financement ou à l'inverse, des financements disponibles mais sans coordination dans les projets développés. Nous gagnerions beaucoup en efficacité avec des Assises territoriales de la vie étu-

dante permettant de définir des moyens organisationnels coordonnés avec les moyens financiers adéquats pour mettre en œuvre la politique qui en découle. Par ailleurs, il me semble intéressant que les universités s'ouvrent davantage sur la politique sociale, cela permettra d'avoir un accompagnement global des jeunes et de prendre davantage conscience des conséquences sur les conditions de réussite. La mise en place des contrats de réussite étudiante serait d'autant plus impactant, si les universités peuvent adapter la prise en charge des étudiants tant au niveau de leur formation que dans leur accompagnement social main dans la main avec Les Crous. ■

Assemblée générale de l'AVUF

Le 12 octobre 2017, Catherine VAUTRIN, présidente du Grand Reims, a été réélue présidente de l'Association des Villes universitaires de France, lors de son Assemblée générale.

Aux côtés d'un bureau représentatif de la diversité du territoire national et des collectivités et EPCI, Catherine VAUTRIN a présenté des objectifs clairs et précis pour le mandat à venir.

« Cinq priorités vont conduire nos travaux pour les trois prochaines années », précise Catherine VAUTRIN :

1. L'accès aux formations du supérieur et l'ensemble des thématiques rela-

tives à la vie étudiante et l'attractivité de nos campus

2. La lisibilité et les actions en faveur de l'orientation de la réorientation avec une attention particulière pour les « décrocheurs ».
3. L'internationalisation des campus et l'accueil des étudiants étrangers.
4. L'entrepreneuriat étudiant.
5. L'immobilier universitaire.

Ce plan d'action est fondé sur la convic-

tion que l'Association des Villes universitaires de France doit aujourd'hui se positionner comme structure ressource sur la thématique de l'Enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et la vie étudiante.

« Nous disposons de l'expertise, au travers des travaux déjà engagés mais également par la richesse de nos échanges » explique la Présidente.

Composition du bureau :

- Présidente : Catherine VAUTRIN, présidente du Grand Reims
- 1er vice-président : Franck RAYNAL, maire de Pessac, vice-président délégué à l'Enseignement supérieur de Bordeaux Métropole
- 2ème vice-président : Frédéric LETURQUE, maire d'Arras
- 3ème vice-président : Philippe LAURENT, maire de Sceaux
- 4ème vice-président : Yvan LACHAUD, président de Nîmes Métropole





- 5ème vice-président : Jérôme AUSSLENDER, adjoint au maire de Clermont-Ferrand
- 6ème vice-président : Pierre FABRE, vice-Président de la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, conseiller municipal en charge du développement du pôle universitaire

- Trésorière : Béatrice BARRUEL, vice-présidente d'Orléans Métropole
- Secrétaire général : Romain BOST, conseiller municipal de Roanne

Mais également des administrateurs délégués sur des thématiques en cohérence avec les priorités énoncées ci-dessus :

- Carte territoriale et universités : Sylvain TRANOY, vice-président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai délégué à l'enseignement supérieur et au logement
- Immobilier universitaire : Nicolas MATT, vice-président Eurométropole de Strasbourg
- Formation, vie étudiante et insertion : Maxime BOYER, conseiller municipal délégué à la vie étudiante, Toulouse
- Europe et rayonnement international : Antoine GODBERT, conseiller municipal délégué à l'enseignement supérieur et aux relations européennes, Tours
- Développement durable et Tour de France Agir Ensemble : Arthur RIE-DACKER, conseiller municipal délégué aux universités à Ivry
- Recherche, innovation et entrepreneuriat étudiant : Romain PIERRONNET, conseiller communautaire délégué à la vie étudiante et au numérique, Grand Nancy

Composition du conseil d'administration :

- Métropole Aix-Marseille Provence
- Arras
- CA du Grand Besançon
- CA Cambrai
- CA Castres-Mazamet
- CA de Chartres Métropole
- Clermont-Ferrand
- Ivry sur Seine
- Metz
- Métropole du Grand Nancy
- Nantes
- Métropole de Nice Côte d'Azur
- CA de Nîmes Métropole
- Orléans Métropole
- Pessac
- CA du Grand Poitiers
- CU du Grand Reims
- CA de Roanne
- Rouen Métropole
- Seaux
- Eurométropole de Strasbourg
- Tarbes
- Tours
- Toulouse
- Département du Val de Marne



La proximité facteur d'excellence. **Les collectivités locales partenaires de l'université du XXI^e siècle.**

Retour sur le colloque de Saint-Brieuc des 14 et 15 septembre organisé par les associations Villes de France et AVUF, en partenariat avec la CPU, Saint-Brieuc Agglomération et l'Alliance des Universités de Recherche et de Formation (AUREF).

Dans une période où les universités « métropolitaines » sont incitées à fusionner sous la pression des classements internationaux et des appels à projets, et au moment où les « petites et moyennes universités » sont incitées à s'intégrer dans de larges regroupements, les collectivités territoriales s'interrogent sur les formes et la pertinence de leur soutien à des établissements d'enseignements supérieurs dont les centres de décisions s'éloignent.

Il apparaît pourtant que les pôles d'enseignement supérieur de proximité (PESP) offrent de nombreux atouts pour les universités, et plus particulièrement pour les missions les plus récentes, comme la réussite des étudiants en 1er cycle, l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, et la valorisation de la recherche. Ces différentes expressions de l'excellence sont actuellement sous-estimées alors qu'elles constituent des points d'appuis essentiels pour stimuler

l'innovation sur les territoires et nourrir l'attractivité du système universitaire français face à la concurrence croissante d'autres systèmes de formation supérieure, dans notre pays ou à l'étranger.

Elles illustrent aussi la performance d'écosystèmes locaux dont les coûts globaux rapportés au nombre d'étudiants qui réussissent démontrent que la proximité constitue une alternative crédible à la concentration des moyens publics sur quelques grandes unités.

Le territoire national compte aujourd'hui une centaine de pôles d'enseignement supérieur de proximité (PESP) qui rassemblent chacun entre 500 à 15.000 étudiants, et constituent souvent des campus à part entière des « petites ou moyennes universités », dont certaines sont appelées universités multipolaires, mais parfois perçus seulement comme des antennes.

Chercheuse sur ces questions la sociologue Catherine Soldano rappelle qu'il ne faut jamais perdre de vue le « processus de métropolisation » qui anime aujourd'hui les politiques publiques nationales ». Un mouvement de concentration que Catherine Cayeux, Présidente de Villes de France comme une source d'accroissement des inégalités sociales et territoriales.

Les travaux du colloque ont porté sur les différents aspects de l'excellence, de l'importance d'un ancrage territorial des formations supérieures professionnelles, et du lien indispensable entre recherche et offre de masters. Les sites PESP se doivent non seulement d'être en phase avec l'économie locale, mais aussi lui proposer de l'excellence, que ce soit dans la formation des jeunes, dans la recherche et l'innovation. Avec des stratégies de territoires qui combinent le soutien à la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et l'attractivité autour de niche : la photonique à Lannion, la biotechnologie bleue à Roscoff, la métallurgie des poudres au Creusot, l'acoustique dans les transports à Nevers, le marketing touristique à Saint-Brieuc, la coopération transfrontalière à Bayonne...

L'implication des collectivités locales dans le soutien aux pôles d'enseignement supérieur de proximité a été précisée au niveau des investissements par une étude des CPER présentée par le CGET, au niveau du fonctionnement par une analyse des conventions entre communautés d'agglomérations et universités par l'AVUF et Villes de France.

La performance de l'ESR de proximité a fait l'objet d'une 1ère étude par le cabinet Synapse à l'occasion de ce colloque, indiquant notamment qu'il existe encore trop peu d'indicateurs territorialisés sur la réussite académique ou l'insertion professionnelle des étudiants; mais révélant une plus-value des universités territoriale* pour la réussite en licence et le taux de boursiers en master.

Lors de son allocution, Frédérique Vidal estimée que « partout sur le territoire, les étudiants doivent trouver des offres de formations de proximité dans des universités qui ont leur identité propre, qui sont connectées entre elles si besoin, qui seront toutes en relation avec leur écosystème associant monde économique et collectivités pour garantir des formations courtes avec une adéquation des formations aux besoins des employeurs et favoriser la formation tout au long de la vie ».

Mais plusieurs présidents d'universités présents ont souligné le risque d'une organisation nationale du système universitaire à 2 ou 3 vitesses, qui rend plus que jamais nécessaire les outils de cohésion territoriale, qu'il s'agisse de



ComUEs (même si leur taille XXL peut susciter des réserves), de schémas régionaux, de conférences territoriales (proposition de l'AVUF) ou autre réseaux à inventer pour dépasser les contradictions entre certaines injonctions paradoxales.

Ce colloque a finalement identifié un grand nombre de marges de progrès, tant dans la connaissance statistique nécessaire des réalités à l'oeuvre sur les territoires et dans les universités, que sur des coopérations modernes et cohérentes. Catherine VAUTRIN a rappelé en conclusion que « notre pays continue à fonctionner en tuyaux d'orgue. On demande à chacun de faire ses schémas, qui finissent par être en contradiction les uns avec les autres. On a des regroupements universitaires qui ne parlent pas aux regroupements territoriaux créés par la loi Notre ».

Ces marges de progrès feront l'objet de travaux complémentaires des associations organisatrices du colloque, après

le renouvellement de leurs instances de gouvernance respectives le 12 octobre. ■

* Les universités territoriales sont celles implantées en dehors des métropoles ou capitales régionales et disposant de campus d'un ou plusieurs campus de moins de 10.000 étudiants.

Info+

Pour télécharger les synthèses d'études présentée

<http://www.avuf.net/wp-content/uploads/2015/03/Synth%C3%A8se-Etude-Synapse-pour-St-Brieuc.pdf>

<http://www.avuf.net/wp-content/uploads/2017/04/Synthe%CC%80se-%CC%81tude-CGET-pour-ST-Brieuc.pdf>

<http://www.avuf.net/wp-content/uploads/2017/04/Version-publique-Etude-convention-.pdf>





Allocution de Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation lors du colloque de Saint-Brieuc le 15 septembre 2017 - Extraits

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer publiquement pour la première fois de manière un peu détaillée sur un enjeu qui est, à mes yeux, de première importance pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation en France : quelle est sa place dans le territoire ? Quelle est sa place dans les territoires ? Et le rôle déterminant que jouent les collectivités territoriales au profit mutuel des établissements et des territoires (...).

Pour toutes ces raisons, je veux vous dire combien il est important à mes yeux que les collectivités soient étroitement asso-

ciées, non seulement aux dynamiques universitaires et scientifiques de leurs territoires, mais aussi aux chantiers nationaux que nous avons ouverts et que nous allons ouvrir.

...

Les enjeux propres de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation nécessitent ce dialogue renforcé, mais nous participons également par là à la dynamique que le Président de la République a lancée avec les collectivités dans le cadre de la Conférence nationale des territoires. Vous le savez, l'enjeu, c'est celui de la réduction des inégalités territoriales et, par conséquent, celui de la vitalité et de l'attractivité des villes, de toutes les villes, petites, moyennes ou grandes. Or les établissements d'enseignement supérieur et de recherche peuvent et doivent être déterminants pour cela.

Plusieurs chantiers sont devant nous. Le premier de ces chantiers, c'est repenser l'accès au 1er cycle après le bac et transformer en profondeur ce 1er cycle. Sans revenir sur les derniers douloureux épisodes d'APB, sachez que je suis fermement convaincue à ne pas laisser les choses dans cet état. Nous devons réagir pour accompagner tous les bacheliers vers des formations du supérieur, toutes les formations du supérieur, dans lesquelles on les fera réussir. C'est la raison pour laquelle j'ai lancé au mois de juillet dernier une grande concertation sociale.

...

Je souhaite bien sûr que vous soyez as-

sociés à cette réflexion et je vous invite donc dès aujourd'hui à participer à ce chantier, comme j'invite l'ensemble des représentations des collectivités territoriales à s'emparer de cet enjeu majeur pour notre pays, car cette priorité de mon action au profit des étudiants, de leurs conditions de vie et d'études, et de leur réussite de façon générale, je le sais, vous touche aussi de près. (...).

Or avec l'accroissement de la démographie étudiante partout en France, notamment les sites universitaires de proximité, les universités de petite taille feront partie nécessairement et évidemment de la réponse.

Le cap que je fixe très clairement aux universités — en particulier dans ce domaine, mais aussi à l'ensemble des formations d'enseignement supérieur qui toutes relèvent de tutelles principales ou de tutelles secondaires de mon ministère —, c'est celui de garantir que sur l'ensemble du territoire les étudiants trouvent une offre de formation supérieure de proximité dans un écosystème formation-recherche-innovation animé par les centres universitaires qui associent l'ensemble des acteurs institutionnels, le monde socio-économique et les collectivités territoriales.

C'est le sens que je donne aux politiques de site. Mais si les communautés d'universités et d'établissements en particulier ont pu jusqu'à présent soulever des doutes, je tiens à vous rassurer sur cer-

tains points. Je suis convaincue qu'une solution venue d'en haut toute faite cela ne marche pas. Ce sont les établissements qui connaissent leurs territoires qui sont en discussion avec leur monde socio-économique et leurs collectivités qui doivent inventer le projet de leur territoire. C'est ce que j'appelle leur signature. L'État sera là pour accompagner. Accompagner les expérimentations, soutenir les envies, répondre aux besoins. Et j'accorde une attention toute particulière à l'ensemble des expérimentations que vous pourrez proposer en association avec votre territoire.

Ensuite, je pense qu'il ne faut pas craindre que les regroupements d'établissements entraînent un reflux de l'enseignement supérieur et de la recherche vers les métropoles. Comme vous l'avez rappelé, je suis convaincue que la France doit faire émerger des universités à visibilité internationale, intensives en recherche, pour faire rayonner notre pays sur l'ensemble de la planète.

Mais je suis aussi convaincue que l'ensemble des universités doit s'appuyer sur le triptyque excellence de la recherche, excellence de la formation et innovation. Je serai de la même exigence envers l'ensemble des projets, qu'ils aient vocation à faire rayonner le territoire ou qu'ils aient vocation à faire rayonner l'ensemble du pays.

C'est pourquoi je suis vraiment convaincue que l'ensemble des établissements présents sur un territoire que je ne défi-

nirais pas forcément par ses limites administratives, mais plutôt par ses bassins d'emploi, doivent se fédérer dans des logiques de réseaux et dans des logiques de collaboration. Partout sur le territoire, les étudiants doivent trouver une offre de formation de proximité dans des universités qui auront construit leur identité, qui seront connectées entre elles si besoin, qui seront toutes en relation avec leur écosystème, associant monde économique et collectivités, pour garantir sur les formations courtes au moins l'adéquation la plus parfaite possible des formations aux besoins des employeurs et favoriser la formation tout au long de la vie.

Ne vous méprenez pas, il ne s'agit pas d'être d'un adéquationnisme parfait. Il s'agit d'avoir à la fois la possibilité dans chacun des territoires de pouvoir démarrer des études supérieures qui mèneront ensuite vers des diplômes de 2nd ou de 3^{ème} cycle qui, eux, ne peuvent pas être sur l'ensemble du territoire pour des raisons notamment d'infrastructures et de collaborations scientifiques qui nécessitent une certaine concentration. (...).

Enfin, je voudrais terminer mon propos plus spécifiquement sur la vie étudiante et en particulier la question du logement. L'Association des Villes Universitaires de France a pris récemment une initiative importante dans ce domaine en lançant les travaux pour des observatoires du logement étudiant. Cette initiative est très pertinente. Elle est absolument nécessaire au moment où nous dessinons le

futur plan logement de ce quinquennat.

Nous ne pouvons faire face à la hausse de la demande locative étudiante sans photographier fidèlement les spécificités et les besoins des territoires. Et c'est en ce sens que mes équipes instruisent ce sujet, afin de vous soutenir au mieux et de mener à bien cette action et son extension.

Je sais aussi que la vie étudiante ne peut se faire sans votre concours et je connais votre intérêt pour la culture, le sport, le bien-être, la santé et l'entrepreneuriat étudiant, ainsi que sur bien d'autres sujets où vous œuvrez quotidiennement à l'entretien d'un cercle vertueux tendant à l'amélioration du vivre étudiant.

L'Association des Villes Universitaires de France est un acteur important de notre attractivité à l'international et votre implication envers l'accueil des étudiants internationaux en témoigne aussi. La France compte 300 000 étudiants étrangers répartis sur l'ensemble de son territoire. Et les Nuits des Étudiants du Monde qui ont fêté leurs quinze ans en 2017 sont un outil formidable de promotion du savoir étudié en France. Par nos actions conjointes, nous devons faire passer l'étudiant de l'étudiant usager à l'étudiant acteur et de l'étudiant acteur à l'étudiant ambassadeur.

Je suis sûre que nous aurons à cœur ensemble de continuer à travailler dans ce sens et sur tous ces sujets et, par avance, je vous en remercie. ■





L'enseignement supérieur recherche **un moteur pour les agglomérations moyennes**

Témoignage de François RIO, délégué général de l'AVUF Publié dans les « Dossiers de la FNAU »

Les agglomérations moyennes accueillent 20% des étudiants en France dans des sites d'enseignement de proximité ; cent vingt cinq d'entre elles abritent des pôles d'enseignement supérieur qui comprennent entre 500 et 15 000 étudiants.

Une offre de formation pour répondre aux enjeux de la démocratisation de l'enseignement supérieur

Les sites de proximité désignent à la fois des universités de plein exercice, mais également des sites délocalisés d'universités de métropoles. Ils ont été créés dans la double optique de permettre aux jeunes de l'ensemble des territoires d'accéder facilement à l'enseignement supérieur et dans une logique de maillage et d'aménagement du territoire. Ils proposent des formations généralistes sur le cycle licence principalement, et

des formations plus spécialisées en lien avec les spécificités du territoire, notamment avec la présence de nombreux IUT et de licences professionnelles, qui se développent de plus en plus en lien.

La plupart des formations générales proposées s'arrêtent à la licence et les étudiants doivent ensuite poursuivre leurs études dans une grande université, souvent dans les métropoles. Mais certains établissements d'agglomérations moyennes se dotent à présent de masters spécialisés en lien avec le tissu économique local ou une activité de recherche, permettant une poursuite des études pour les locaux et surtout d'attirer des étudiants d'autres régions et même de l'international.

Attirant majoritairement des étudiants issus du territoire et notamment une part importante de boursiers, les sites universitaires permettent un meilleur accès à la formation et à la qualification.

Ils apportent également une réponse à la pression des effectifs que connaît l'enseignement supérieur. La transition numérique de l'enseignement supérieur permet aussi d'envisager de nouvelles possibilités de coopérations entre établissements.

Et de dynamisme démographique et économique

L'existence d'un site universitaire de proximité est une garantie de présence de population jeune dans la ville centre et donc de dynamisme démographique et d'animation urbaine. Les collectivités ont également un rôle clef à jouer dans l'accueil de ces étudiants qui ont souvent des profils spécifiques. Par exemple à Castres-Mazamet qui accueille 2000 étudiants, 50% d'entre eux sont boursiers et 30% sont alternants, ce qui pose des questions en termes de logements et de vie étudiante. Une implantation uni-



versitaire dans ces villes est importante pour leur image, l'attractivité de leurs entreprises en matière de recrutements nationaux, et le vivre-ensemble dans la cité : animation culturelle et associative, commerces dédiés, et engagement des étudiants.

L'offre universitaire répond également à une préoccupation des acteurs locaux vis à vis de des besoins en compétences et qualification du territoire. Par exemple le fait d'offrir une année préparatoire aux études de médecine (PACES) peut faire espérer que ces étudiants reviennent s'installer dans l'agglomération une fois leur diplôme obtenu.

Un investissement important des collectivités

Ces sites de taille modeste représentent un coût important pour les établissements et se trouvent régulièrement menacés par les réductions budgétaires malgré un fort soutien financier des collectivités. Proportionnellement en effet les agglomérations moyennes investissent plus dans ces établissements que les métropoles. Leur participation passe par l'inscription de crédits dans le cadre du CPER, notamment par l'aménagement des bâtiments et des infrastructures associées à l'enseignement supérieur, mais aussi par le financement de certaines formations, des déplacements des enseignants, et les services de vie étudiante.

Intégrés dans un projet de territoire, ces investissements enclenchent des dynamiques vertueuses. Les agglomérations moyennes se sont beaucoup investies dans l'élaboration de Schémas locaux d'enseignement supérieur et de recherche. Les sites universitaires

sont souvent des moteurs des projets urbains qui permettent la requalification d'édifices publics de friches militaires ou industrielles ... Ils attirent une population jeune, qui consomme, se loge et qui pourra un jour venir s'installer sur le territoire si le bassin d'emploi le permet.

L'arbre de l'enseignement supérieur et l'enjeu de la mise en réseau entre établissements et avec le monde économique Comme le disait M Frédéric Hugo, directeur délégué de l'Université Technologique de Compiègne, qui aime utiliser cette métaphore, l'enseignement supérieur est comme un arbre qui pousse sur le territoire et dont les rameaux se développent à la fois en matière de qualification (formation, insertion professionnelle), de nouveaux savoirs (la recherche), et d'innovations (transfert) en faveur du monde économique. La hauteur de l'arbre fait rayonner le territoire ; ses fruits le fertilisent et nourrissent son développement ; et les collectivités ont donc tout intérêt à soigner la croissance de cet arbre. Comme on sait maintenant que les arbres peuvent avoir des comportements sociaux, on peut aussi imaginer des développements de forêts, plus ou moins denses, associant villes moyennes et métropoles dans des systèmes de coopération élargis. Même si il existe des activités de recherche dans ces agglomérations, l'essentiel des équipes se

concentre dans les métropoles pour des raisons de masse critique. Il faut donc que les site de proximité s'inscrivent dans des réseaux plus larges à l'échelle des aires métropolitaines, intégrant l'université mère et les pôles secondaires, des écoles, les laboratoires, la région et les agglomérations, mais également le monde économique pour répondre aux enjeux d'insertion des étudiants, faciliter la poursuite d'études, la montée en qualification et la diffusion des innovations sur le territoire souvent à partir de niches spécialisées. Les agglomérations sont en relation avec leurs tissus économiques et font donc le lien entre enseignement supérieur et monde professionnel.

L'enjeu aujourd'hui est que ces agglomérations trouvent leur place dans des organisations régionales de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et optimisent le potentiel de leurs pôles universitaires comme levier de développement local. ■





Des JO aux logements étudiants : l'exemple de Munich

C'est dans l'ancien village olympique des femmes qu'ont élu domicile pas moins de 1200 étudiants : on l'appelle là-bas le Bungalowsdorf (Dorf = village en allemand).

Depuis 1972, le village a été entièrement rénové en 2009 pour insalubrité. Particulièrement attractif, le loyer de 300€/mois attire de nombreux étudiants, qui en plus d'obtenir un logement, peuvent participer à la vie collective du village. Les relations avec le propriétaire des bâtiments (le Studentenwerk de Munich) passent en effet via une association étudiante chargée de la gestion du lieu. Outre ces liens, l'association gère un centre multi-fonctions, la «Alte Mensa Helene-Mayer-Ring 9». Parmi les activités et services proposés, on dénombre : un local administratif pour la gestion des activités de l'association bien entendu, mais aussi un bar pratiquant des tarifs étudiants, une crèche, une discothèque, une salle de lecture, un

atelier pour le travail du bois et du métal, un atelier de poterie, une offre de services juridiques, d'aide psychologique, des séances de physiothérapie, un club cinéma, un studio de musique, des machines à laver le linge, etc.

Assez loin du centre-ville, les logements sont néanmoins accessibles par métro et se situent près d'installations sportives de qualité (notamment le stade olympique de Frei Otto et sa piscine attenante) entourées de parcs accueillant régulièrement des festivals (musique, gastronomie, etc.).

L'agencement des logements, dont les portes d'entrée sont toutes en rez-de-chaussée, permet à la fois une intégra-

tion réussie des différents locataires, et une intimité dès lors qu'on s'isole dans son logement. Composé de deux étages, chaque logement possède une cuisine, un canapé et un bureau en rez-de-chaussée, alors que le coin lit se situe à l'étage, et donne sur un balcon.

Une des particularités de ce village est d'avoir organisé, et par conséquent autorisé, les étudiants à peindre eux-mêmes la façade de leur logement. Pour cela, les étudiants doivent au préalable se rapprocher de l'association étudiante gérant le lieu. Elle leur donne la peinture, avec un choix de couleurs certes limité mais large, et indique les zones pouvant être recouvertes. Dans le livret d'informations relatif au Bungalowsdorf, le Studentenwerk spécifie par ailleurs les zones à ne pas peindre, et les raisons : risque de dommages pour le bâti, notamment au niveau des fenêtres, co-

hérence globale de l'impact visuel des peintures au niveau du village. En outre, les messages à caractère sexiste, raciste et xénophobe et tout autre message provocateur sont interdits.

Cette démarche rappelle la vision de l'architecte Yona Friedman dans son ouvrage «L'architecture de survie, une philosophie de la pauvreté», paru en 1977. Il y présente notamment une planche de bande dessinée réalisée pour une exposition présentant son projet d'immeuble de bureaux CDC, pour 300 employés, à Ivry en 1975. Il y évoque la possibi-

lité, pour le bâtiment, de «recevoir une décoration éphémère, qu'on renouvelle quand on le désire et comme on le désire. (...) Tout cela dépendra donc de vous : si vous n'aimez pas la décoration, vous pouvez l'effacer.» Cette liberté laissée aux étudiants leur permet de s'approprier les lieux, d'en être à la fois fiers et responsables. Dans la même optique, Yona Friedman souhaitait peu à peu voir les plafonds et les parois des bâtiments être considérés comme des meubles, et ainsi interchangeables facilement. Enfin, et c'est peut-être là l'enseignement principal de ces logements réhabilités,

Yona Friedman était convaincu de l'importance de «construire moins, et d'apprendre à habiter autrement» : penser et délimiter plus précisément les rôles et compétences de chacun dans la grande chaîne des acteurs de l'habitat, donner à l'usager et à la phase d'exploitation plus d'importance, et ainsi permettre à chacun de se concentrer sur ses compétences, ses besoins, et les exprimer au mieux en imaginant les bonnes courroies de transmission entre tous les acteurs. ■



Le Studentenwerk de Munich

Ses activités auprès des étudiants se déclinent autour de 8 thématiques principales :

1. Repas et boissons (semaine de sensibilisation aux aliments bio, usage des salles à manger comme salles d'études en dehors des heures de repas, etc.)
2. Logement (offre de 11000 logements, pour un loyer mensuel moyen de 284,90€)
3. Financement (bourses, jobs étudiants, etc.)
4. Service culturel (visites, voyages et excursions, etc.)
5. Réseau de services
6. Études et enfant (offres de 500 places en crèche et service de garde à l'heure « Campuskinder », cercles de discussion, etc.)
7. Études et handicap (20% des étudiants sont handicapés ou atteints de maladies chroniques)
8. Études internationales (tutorat, aide au logement, partenariats internationaux, cours de langues, etc.).

Exemple de façades peintes par les étudiants eux mêmes et allée éclairée la nuit entre deux rangées de logement.



Olympisches Dorf, © Jens Masmann 10 von 12





AMÉNAGEMENT

RÉSIDENCE ÉTUDIANTE ET COLLECTIVITÉ

Spécialisée **depuis plus de 15 ans**, dans l'aménagement, **SCHOLA DOMUS** vous propose un service « **CLÉ EN MAIN** » ou à la carte, portant sur l'aménagement de logements, chambres, zones communes intérieures et extérieures, bureaux, locaux techniques, etc.



Une offre de qualité complète et suivie au rapport qualité prix irréprochable.

La qualité, solidité et longévité de nos produits nous a amené **à aménager plus de 8 500 logements** et chaque année nous gagnons la confiance d'un nombre croissant de clients et gestionnaires de résidences.



SCHOLA
Aménagement de résidences
DOMUS

www.scholadomus.fr

Pour votre projet, contactez notre service commercial
T. +33 (0)4 94 90 89 08 | accueil@groupe-ct.com



Kaps Grand Mirail

1 quartier, 1 koloc, 1 projet



Le quartier du Grand Mirail



Les KAPS à Toulouse

Les « Koloc' à Projets Solidaires (kaps) ont été initiées par l'AFEV en 2009 avec le soutien du Fond d'expérimentation pour la jeunesse. Inspirées d'un dispositif qui existe depuis 35 ans à Louvain-La-Neuve en Belgique. Ces Kaps permettent à des jeunes de vivre en colocation et de s'engager avec les habitants dans les quartiers populaires. Tout au long de l'année universitaire, les colocataires appelés « kapseurs » développent des actions de solidarités sur une thématique qu'ils ont choisie ensemble et avec les habitants (santé, éducation, culture, immersion, multimédia, développement durable).

Les kapseurs sont des jeunes de moins de 30 ans : étudiants, apprentis, jeunes actifs, en service civique... les kapseurs sont en complète immersion dans le quartier où ils sont à la

fois bénévoles et habitants. L'Afev gère le recrutement des étudiants sur des critères de motivation, les accompagne dans leur phase d'immersion dans leur nouveau quartier en assurant le lien avec les

habitants ainsi que les structures locales et apporte aux jeunes les compétences nécessaires en termes de montage de projet.

Des logements en colocation

Les logements proposés sont des appartements en colocation de 3 à 6 chambres conçus avec des espaces collectifs. Meublés et équipés, les logements à loyers modérés sont en résidences ou essaimés au sein d'un quartier. Ces colocations originales offrent la possibilité à des citoyens de vivre autrement leur habitat. Elles sont un vecteur de mixité sociale puisqu'elles permettent d'accueillir

une nouvelle population jeune au sein des quartiers. En développant de nombreuses actions solidaires avec et pour les habitants, les kapseurs sont porteurs d'une dynamique collective forte pour ces territoires.

Où sont les kaps ?

Aujourd'hui, près de 600 kapseurs sont logés en kaps dans différentes villes telles que Rennes, Lyon, Nantes, Paris, Poitiers, Lille, Grenoble, Strasbourg, Toulouse, Metz, etc. Depuis la rentrée de septembre 2017, deux nouvelles villes se sont lancées dans le projet kaps : Albi, dans le quartier de Lapanouse et Rouen, dans le quartier De Binche.

La résidence du « Petit Varèse » dans le quartier du Mirail à Toulouse

Les 1ères expériences de Kaps toulousaines ont démarré en 2010 avec 11 kapseurs sous l'impulsion de la Mairie de Toulouse qui a mis à disposition des anciens logements d'instituteurs vacants et dont la gestion locative et l'ameublement ont été confiés au CROUS.

Sept ans après son lancement, le dispositif a pris de l'ampleur avec l'ouverture de la résidence du petit Varèse, c'est maintenant 97 étudiants qui vivent en kaps à Toulouse. Cette opération a vu le jour dans le cadre de l'opération ANRU de la Reynerie avec la reconversion d'une barre de logements familiaux, au départ vouée à la destruction, en résidence étudiante d'un nouveau genre. A la demande de l'Université Jean Jaurès, toute proche, et avec l'adhésion du bailleur Toulouse Habitat, propriétaire du bâti, les logements ont été lourdement rénovés pour accueillir l'opération proposée par l'AFEV qui consistait à implanter ses Kapseurs dans ce secteur à l'interface de l'Université et du quartier classé « politique de la ville ».

La gestion des 33 appartements ainsi mis à disposition des étudiants de l'AFEV qui en assure la commercialisation en sélectionnant les candidats sur leur motivation, a été confiée au Crous de Toulouse. Les appartements de type T3 au type T6, sont meublés et possèdent chacun de vastes espaces collectifs permettant aux Kapseurs d'élaborer leurs projets. Par ailleurs des espaces collectifs ont été aménagés dans le bâtiment pour faciliter les rencontres avec les acteurs associatifs du quartier. La proximité avec le campus, les prix attractifs autour de 240 euros avant les aides et le foisonnement de la vie étudiante font que ces Kaps ne désemplissent pas et que les places sont rares à chaque rentrée.

Un impact social important

Inscrit dans le contrat de ville de la métropole pour financer les actions développées par les étudiants Kapseurs et l'association AFEV pour son travail d'encadrement, le projet se développe avec plus de 20 actions solidaires de tous types (voir interview) développées chaque année par les kapseurs dans le quartier qui touchent chaque année plus de 1000 habitants.

Chaque étudiant consacre environ 3 heures par semaine à une action locale sur le territoire, cela représente environ

3 000 heures d'intervention au service de la vie quotidienne des habitants. Par ailleurs l'AFEV continue ses actions traditionnelles d'accompagnement scolaire et la plupart des Kapseurs consacrent en plus de leurs actions, deux heures par semaine au domicile d'enfants du quartier en difficulté scolaire.

Les enjeux du projet à Toulouse

Les actions solidaires des kapseurs autour de l'environnement, du développement durable, de l'animation et de la vie de quartier visent à créer du lien entre l'université et le quartier, les étudiants et les habitants, relations qui par le passé n'ont pas été toujours faciles. La proximité du lieu avec l'université du Mirail avec la possibilité de travailler avec des associations du quartier et étudiantes crée de véritables passerelles entre les communautés étudiantes et les habitants présents sur le quartier. Ces actions visent aussi à promouvoir l'enseignement supérieur auprès de jeunes qui s'en sentent parfois exclus, c'est aussi cet objectif qui a poussé l'université à soutenir fortement l'installation des Kaps sous sa fenêtre, de l'autre côté de la rocade ! ■

Info+

lucile.akchar@afev.org
01 40 36 36 86





Le logement des jeunes : un enjeu d'innovation sociale et urbaine

En 2010, l'AFEV a créé les premières « Koloc' A Projets Solidaires » (Kaps). Ces colocations originales offrent la possibilité à des jeunes de vivre autrement leur habitat en s'impliquant quotidiennement dans la création de lien social avec les habitants de leurs quartiers.

L'évaluation menée par Joëlle BORDET du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) sur le programme Kaps, a permis d'identifier les effets de ce programme dans le parcours de vie des jeunes et sur la vie de quartier. L'AFEV souhaite aujourd'hui partager les enseignements et les perspectives de ce projet d'innovation sociale et ouvrir la réflexion sur les enjeux et les opportunités que représente le logement des jeunes dans les politiques urbaines.

Pour débattre de ces questions, l'AFEV et la Fondation Macif organisent un colloque sur :

« Le logement des jeunes : un enjeu d'innovation sociale et urbaine »

Le lundi 20 novembre 2017 à Paris de 13h30 à 17h30

Aux côtés d'acteurs du logement, de la jeunesse et des territoires, de par-

tenaires de l'AFEV, s'y exprimeront des personnalités comme Christophe Itier, Haut-commissaire à l'ESS, Alain Bourdin, professeur des universités Lab'urba et directeur de la Revue internationale d'Urbanisme, Nicolas Détrie, directeur de Yes we camp...

Ce colloque a lieu la veille des rendez-vous 2017 du logement étudiant (www.rdvle.com) ■

Info+

<http://www.lab-afev.org/logement/lucile.akchar@afev.org>

01 40 36 36 86



Conférence finale de l'Erasmus Tour

Erasmus Student Network (ESN) France a organisé le 21 octobre à Amiens, la conférence de clôture de l'Erasmus tour. Ce temps fort des festivités des 30 ans d'Erasmus + a permis de rassembler plus de 200 participants afin de réfléchir à la place des mobilités dans les parcours professionnels et citoyens.

Cette conférence avait pour objectif de réfléchir collectivement à des solutions pour favoriser l'accès des jeunes à la mobilité internationale. Pour l'occasion, 250 invités étaient présents, dont 80 jeunes Amiénois venant d'horizons divers (collégiens, lycéens, étudiants, apprentis ou personnes en recherche d'emploi). Les acteurs locaux et nationaux intervenant dans le domaine de la mobilité internationale se sont également mobilisés.

Autour de Madame Brigitte Fouré, Maire d'Amiens et de Monsieur Mohammed Benlahsen, Président de l'Université de Picardie Jules Verne, Madame Simone Bonnafous, Chargée de mission Bologne

du ministère de l'enseignement supérieur et madame Laure Coudret-Laut, Directrice de l'Agence Erasmus + Education et Formation ont fait le point sur l'actualité de la France sur les questions de mobilité des étudiants.

De nombreux responsables associatifs comme Fausto Rotelli, représentant du Mouvement Européen-France et Malo Mofakhami, Président d'Animafac ont apporté leur soutien à Pauline Benoist, Présidente d'ESN Amiens qui organisait cette initiative

Sans oublier des structures clefs au niveau local et national telles que Campus France, la région Haut de France, la

représentation de la Commission Européenne en France, la Mission locale Picardie Maritime et Pôle Emploi, Europe Direct Picardie, la Maison de l'Europe de Béthune, le CRIJ Hauts-de-France, l'association Gas Solidarité et bien d'autres acteurs encore.

En outre, cette conférence constituait un des temps structurants de la 25e plateforme nationale d'ESN France. Ainsi, 130 bénévoles du réseau, originaires de toute la France, étaient réunis à Amiens le même week-end.

Trois ateliers thématiques pour réfléchir au futur de la mobilité internationale

Après une phase d'introduction, les 250 participants ont pu débattre lors de tables de réflexions thématiques. La première portait sur l'amélioration des pratiques d'accueil des étudiants internationaux. La seconde sur la valorisation des expériences de mobilité internationale

dans les parcours de vie et la troisième sur l'information et la communication autour des opportunités de mobilité.

Des points de vue variés et des échanges riches pour co-construire des pistes communes

Chacun des trois ateliers a ensuite été restitué à l'ensemble des participants par des « grands témoins ».

Concernant l'information des jeunes, Laure Coudret-Laut, directrice de l'Agence Erasmus + et Dominika Rutowska, déléguée générale du Mouvement Européen France, ont mis en avant le besoin de collaboration entre les structures pour permettre à un grand nombre de jeunes d'être informés. La clef consistant à informer le plus tôt possible et le plus large public possible pour faciliter les mobilités. Parmi les pistes de réflexions, des efforts devront être faits pour réussir à mieux accompagner en amont les familles, mais aussi à aller à la rencontre des gens là où ils se trouvent pour une meilleure diffusion de l'information.

Florian Prussak et Lena Brisset Doyle, représentants respectifs des CROUS et du Parlement européen ont, eux, suivi les débats autour de l'accueil des étudiants internationaux. En synthèse, ils ont exprimé la nécessité d'aborder cette problématique de manière transversale dans les politiques de la vie étudiante sur les campus.

Enfin, Malo Mofakhami (Animafac) et Jean-Christophe Bonnin (Pôle Emploi) ont apporté des pistes afin valoriser les apports d'une mobilité dans l'orientation professionnelle et, plus largement, dans les parcours de vie. L'une d'elles consiste à mieux valoriser les « soft skills » développés en mobilité, à savoir l'adaptabilité, la confiance en soi, l'autonomie, etc.. Cette valorisation devra s'accompagner également d'un travail avec les employeurs afin de les convaincre des compétences acquises lors d'un séjour à l'étranger.

Un tremplin pour réfléchir à l'amélioration du programme Erasmus +

Ce temps fort a permis de mettre en évi-

dence la nécessité de mettre en commun la force de tous les acteurs du programme, ainsi que des bénéficiaires pour réfléchir au devenir de la mobilité internationale. L'enjeu étant désormais de s'appuyer sur les pistes qui ont émergées lors de cette conférence, afin de favoriser les démarches multi-acteurs au niveau national et sur les territoires, pour faire vivre la mobilité internationale.

Une restitution complète de la conférence et des pistes qui en ressortent sera disponible prochainement sur le site d'ESN France www.ixesn.fr ■

Le tour de France à la rencontre des jeunes éloignés de la mobilité

Du 19 septembre au 22 octobre, ESN France a co-organisé avec l'agence Erasmus + Education et Formation un tour de France de la mobilité internationale. Un minibus a ainsi sillonné la France pour sensibiliser un large public à la mobilité internationale. Un premier bilan chiffré a été établi : 30 étapes, 500 bénévoles mobilisés, 20 000 passeports de la mobilité internationale distribués, 45 interventions en milieu scolaire (écoles primaires, lycées généraux, professionnels ou agricoles, mais aussi en CFA), 40 événements grand public, les #ErasmusDays, des Nuits des Etudiants du Monde...

Florian, président du réseau ESN France : « En plus d'être co-porté avec l'Agence Erasmus +, le projet a été co-construit avec de nombreux réseaux nationaux. Sur chaque étape, les actions menées impliquaient donc une multitude d'acteurs institutionnels ou associatifs. Grâce à l'Erasmus tour, nous avons développé une expertise de terrain autour de la vision des jeunes sur la mobilité ».





À l'invitation de la Jasmine Foundation, le Lab'Afev a participé aux **rencontres Active Citizen à Tunis les 27 et 28 août dernier.**

L'objet de ces rencontres soutenues, notamment par le British Council et l'Union européenne, était de rendre compte, en présence de près de 200 jeunes, de la réalisation de 32 projets d'actions sociales qui se sont déroulés sur 6 mois dans les quartiers populaires du Grand Tunis, de Bizerte ou Medenine. Durant ces deux jours, à travers des échanges de pratiques, il s'agissait de créer un réseau de jeunes engagés localement pour capitaliser et pérenniser ces premières expérimentations. Nos champs de réflexions et d'interventions sociales croisent les mêmes thématiques relatives à la jeunesse, l'engagement citoyen, le développement social, les mutations urbaines, la démocratie, etc.

Dans le cadre de programmes d'échanges de jeunes volontaires, de chercheurs et de praticiens de l'action publique, nous souhaitons participer à la coopération entre nos deux pays.

Interview de Tasnim Chirchi – Directrice et co-fondatrice, Jasmine Foundation
Propos recueillis par Justine Blankaert et Jérôme Sturla

Quand est née et quel est l'objet de la Jasmine Foundation ?

Fondée après la Révolution de 2011, cette structure poursuit un objectif de mobilisation des sciences sociales au service de la transition démocratique. Pour cela, deux axes de travail ont été mis en avant : la recherche et l'action sociale.

Dans notre esprit, la Jasmine Foundation est conçue comme un Think and do Tank concret ou un Action-Research NGO ! En terme de méthode, nous



souhaitons promouvoir une approche favorisant l'implication d'une pluralité d'acteurs et la mobilisation de différentes disciplines universitaires. En effet, seule l'intelligence collective pourra permettre de relever les défis auxquels la Tunisie est confrontée dans une période si particulière de son histoire. Nous revendiquons notre rôle d'ONG innovante, pour qui, la compréhension de la complexité des enjeux socio-économiques est un préalable à l'action.

Comment abordez-vous les enjeux de gouvernance et d'élaboration des politiques publiques ?

Notre volonté d'accompagner la transition démocratique s'appuie sur la mise en œuvre d'outils de concertation tels que des focus groupe, des tables rondes ou des séminaires. Ils visent, en associant étroitement les citoyens, singulièrement les jeunes générations, à faire émerger de nouveaux modes de gouvernance, à réfléchir aux implications de notre constitution et à la prise en compte des droits de l'homme. Ce travail de fond doit permettre de mieux évaluer la mise en place des politiques publiques initiées principalement par l'État à travers ses différents ministères.

La Jasmine Foundation se positionne comme « une interface citoyenne » qui souhaite analyser, identifier les défis et anticiper les écueils potentiels inhérents à chaque ambition démocratique. Dans un contexte de transition, la place de la société civile est essentielle. Nous devons stimuler sa capacité à proposer.

Comment concrètement relevez-vous les défis de l'engagement et de la participation des jeunes ?

Sur ces questions notre objectif est de rendre les jeunes acteurs de leur avenir à travers des dynamiques participatives impulsées à partir d'événements, de mobilisation et de temps de sensibilisation aux enjeux qui traversent la société tunisienne. Plusieurs projets ont déjà vu le jour comme par exemple le Chabeb Constitution Forum qui s'est déroulé sur les années 2014 et 2015. L'objectif était de permettre l'appropriation de la constitution, adoptée en 2014, par plus de 150 jeunes originaires des quartiers défavorisés du Grand Tunis. Il s'agissait de vulgariser les concepts et les principes de la constitution pour qu'ils puissent les utiliser comme levier dans leurs propres luttes ou contestations.

La mise en place d'une recherche-action déclinée par l'organisation de focus group, de tables rondes, d'entrevues ou de sondages a largement contribué au succès de cette initiative. Cette approche a permis l'émergence de jeunes facilitateurs issus des quartiers populaires qui ont joué un rôle de leadership et d'encadrant auprès de leurs pairs, permettant la pérennité du projet.

Quels premiers enseignements tirez-vous des expériences Chabeb Constitution Forum ou Active Citizens ?

La motivation originelle qui a poussé la Jasmine Foundation à mettre en place de tels projets a été une série de questionnement relative à la jeunesse. Il est clair que cette frange de la population ne s'identifie pas aux modes de participation traditionnels. Il s'agit donc de renouveler les offres d'engagements. Ceci implique d'imaginer des moments, d'élaborer des outils, de saisir des opportunités, de comprendre leurs attentes et surtout favoriser leur reconnaissance. Pour cela, créer en permanence un climat de confiance est fondamental. Aujourd'hui encore, le climat de défiance vis-à-vis des institutions est très fort. Ceci est dû, en partie, au legs de la dictature qui a détruit les liens sociaux. Ces expériences démontrent qu'il y a une disponibilité de la nouvelle génération pour construire des actions locales qui bénéficient à leur environnement proche.

Ces premières réussites ouvrent-elles de nouvelles perspectives ?

Il est clair que ces premières expériences renforcent nos convictions et nous incitent à impulser de nouveaux projets. Un axe de travail que nous souhaitons approfondir est la décentralisation, nous avons commencé par des campagnes



de sensibilisation et d'implication des jeunes et souhaitons poursuivre cette démarche.

Ce sujet est à l'intersection de la démocratie participative et de la citoyenneté. En rapprochant le pouvoir de décision des territoires et des acteurs locaux, nous consoliderons la démocratie, nous apporterons des réponses adaptées aux inégalités régionales historiques et nous permettrons l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Là encore la jeunesse, à travers un travail de plaidoyer, apparaît comme un levier déterminant pour améliorer les projets de lois et renforcer le rôle des collectivités locales.

D'autres sujets de société telles que la lutte contre la corruption, la radicalisation ou encore l'éducation aux médias sont à l'ordre du jour. Nous aborderons les questions économiques telles que l'entrepreneuriat, l'économie sociale et

solidaire, l'énergie, etc.

La logique de Jasmine et celle du Lab'Afev : quels parallèles ?

Ces questions qui traversent la société civile tunisienne aujourd'hui, traversent aussi d'autres sociétés. Nos labs peuvent permettre les échanges entre les expertises d'une démocratie mature avec une démocratie émergente. Il est nécessaire de construire ensemble des nouveaux cadres d'analyse des problématiques sociales et politiques et d'enrichir le débat, et promouvoir l'apport de la réflexion théorique dans l'action sociale. ■



Retrouvez les archives
d'Universités & Territoires

www.universites-territoires.fr



Universités & Territoires

Universités & Territoires est une publication en participation.

ISSN 2263-8431

Directeur de la publication : Nicolas Delesque
Gérant : Philippe Campinchi (PCC)

Rédaction :

Philippe Campinchi, Nicolas Delesque,
Crédits photos et iconographies :
DR, Fotolia

Tarifs d'abonnements : Individuel : 100 euros HT
Institutionnel : 500 euros HT

Parties prenantes : Convention particulière

Remerciements :

François Perrin, Babette Stocker,
Pierre-Yves Ollivier, Ingrid Jean-Joseph,
Emmanuelle de Saint-Rémy,
François Rio, Jérôme Sturla.

Universités & Territoires : Chez PCC 19 rue
Leconte de Lisle 75016 Paris **Tél :** 0684606274

E-mail : redaction@universites-territoires.fr

**Merci aux partenaires traditionnels
d'Universités & Territoires**

